

ARRETE MINISTERIEL No. 4.2.4 CAB.MIN/MINES/01/2014 DU 1.0 SEP 2014 PORTANT REFUS D'OCTROI DU PERMIS DE RECHERCHES Nº 9633 A LA SOCIETE SOCIETE D'INVESTISSEMENT DU HAUT UELE

LE MINISTRE,

Vu la Constitution, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f et 203 point 16;

Vu la Loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 10, 12, 45, 48 alinéa 1^{er}, 56 et 57;

Vu le Décret n°038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, notamment ses articles 96 à 102 et 104 à 107 alinéa 1er ;

Vu l'Ordonnance n° 12/007 du 11 juin 2012 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'ordonnance n° 12/008 du 11 juin 2012 fixant les attributions des Ministères, Spécialement son article 1er B point 14 ;

Vu l'Ordonnance n° 12/004 du 28 avril 2012 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres, d'un Ministre délégué et des Vice-Ministres;

Considérant la demande de **Permis de Recherches** n° **9633** introduite par la Société **SOCIETE D'INVESTISSEMENT DU HAUT UELL** en date du **05/11/2007**, et les pièces requises y jointes ;



Considérant que

La Capacité financière minimum est inadéquate ;

Sur avis défavorable du Cadastre Minier ;

ARRETE:

Article 1er:

Il est refusé à la Société SOCIETE D'INVESTISSEMENT DU HAUT UELE, ayant son siège social sis Avenue De La Paix n°01, Kinshasa/Gombe, le Permis de Recherches sollicité.

Article 2:

La Société SOCIETE D'INVESTISSEMENT DU HAUT UELE a le droit d'exercer un recours conformément aux articles 57 alinéa 2, 313 et 314 du Code Minier.

Article 3:

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le .. 1. 5. SEP. 2014...

Martin KABWELULU

AMPLIATIONS:

- Cabinet du Président de la République
- Cabinet du Ministre des Mines
- Secrétariat Général des Mines
- Cadastre Minier
- **CTCPM**
- SAESSCAM
- Direction des Mines
- Direction de Géologie
- Direction des Investigations
- Direction chargée de la Protec. de l'Environ.
- Div. Prov. /des Mines & Géologie du ressort
- SOCIETE D'INVESTISSEMENT DU HAUT UELE

: 2

: 1